

BREVET PROFESSIONNEL

MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GÉNIE CLIMATIQUE

I - LE SECTEUR

Le secteur du Génie Climatique est un marché porteur. Dans le Bâtiment, il représente 7,3 % de la production totale et 5,9 % de la population active(1).

Le nombre d'entreprises de Génie Climatique est proche de 10 800 pour un effectif total de 61 000 personnes(2).

Celles-ci se répartissent de la manière suivante :

- 8 640 entreprises de moins de 10 salariés pour un effectif de 15 000 personnes,
- 2 160 entreprises de plus de 10 salariés pour un effectif de 46 000 personnes.

La majorité des salariés ont un statut d'ouvriers (70 %).

C'est cependant l'un des secteurs du Bâtiment où les statuts ETAM (Employés, Techniciens, Agent de maîtrise) et cadres sont les plus importants (30 % des salariés).

II - L'ACTIVITÉ

* Le chiffre d'affaires des entreprises de Génie climatique dépasse les 50 milliards de francs.

* Près de 40 % des travaux concernent l'entretien des installations, 30 % sont des travaux d'installation d'appareils de ventilation et de climatisation, 18 % des travaux concernent l'installation de chauffage central, 12 % concernent l'isolation.

* Répartition des travaux suivant la nature de l'ouvrage (3) :

- maisons individuelles
- logements collectifs
- installations industrielles
- bureaux
- autres bâtiments

* Répartition des travaux selon les donneurs d'ordre (3) :

- sociétés privées
- ménages
- administratifs
- organismes HLM
- sociétés publiques

(1) Enquête du Ministère de l'Équipement

(2) Fichier SIRENE INSEE 1995

(3) Enquête annuelle d'entreprise 1992 - Ministère de l'Équipement

III - ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

1 - Les évolutions techniques

Notre profession est jeune. Elle date du début du siècle, chaque année des innovations technologiques voient le jour :

- développement des automatismes, de la régulation, de la télégestion et de la télémaintenance,
- utilisation de matériaux nouveaux comme les matières plastiques et de matériels de plus en plus sophistiqués,
- développement de technologies nouvelles.

Par ailleurs, la notion de confort et de qualité de vie se développe. L'intérêt accru porté à l'environnement prend en compte la réduction des nuisances (rejets, bruit, déchets) et l'accroissement de la qualité de l'air et de l'eau (climatisation, traitement...)

En conséquence, le niveau de qualification s'élève.

Le Génie climatique devient un métier polyvalent associant : thermique, aéraulique, fluides, électrotechnique, électronique, acoustique, automatisme.

Tout ceci entraîne une évolution des métiers et des compétences qui demande des connaissances de plus en plus poussées.

2 - Les besoins en recrutement

Les besoins en recrutement extérieur (4) au cours des prochaines années devraient se situer aux alentours de 4 170 personnes par an se répartissant ainsi :

- ouvriers non qualifiés 60
- ouvriers qualifiés 2 810
- Techniciens et chefs de chantier 390
- Professionnels intermédiaires et 170 employés
- Ingénieurs et cadres techniques 140
- cadres administratifs et commerciaux 260
- Artisans 340

Total : 170

3 - Les besoins de formation

L'évolution importante de la technicité nécessite des niveaux de qualification de plus en plus élevés. Les formations et les évaluations doivent s'adapter à ce constat.

(4) Source FNB janvier 1994 - les besoins en formation

IV - LE TITULAIRE DU BP MONTEUR EN INSTALLATION DE GÉNIE CLIMATIQUE

1 - Origine et profil général du candidat

Afin d'être admis au BP Monteur en Installations Génie Climatique, le salarié doit nécessairement posséder un diplôme de niveau V défini dans le présent arrêté (...).

2 - Attentes des entreprises

Le titulaire du BP peut être un monteur en installations de Génie Climatique.

Il doit :

- travailler de manière autonome et comprendre les tenants et les aboutissants de son travail,
- assurer certaines relations avec le client, notamment en l'absence de hiérarchie,
- s'adapter aux missions d'encadrement que la hiérarchie lui délègue.

Dans une petite entreprise, le titulaire du BP peut être amené rapidement à seconder l'employeur et à prendre en charge une partie des tâches techniques de celui-ci.

3 - Profil et contexte

Il peut intervenir sur trois types de chantier différents :

- le petit chantier (type pavillonnaire neuf, rénovation...),
- le gros chantier,
- l'entretien, ou l'intervention sur l'existant (dépannage, petits travaux) .

Quel que soit le type concerné, les tâches réalisées restent identiques. Seules les conditions de réalisation changent : autonomie, cycle de travail, matériel et matériaux utilisés, etc...

Sur le site d'installation, il peut travailler sous les ordres d'un chef d'équipe ou d'un chef de chantier, en binôme avec un aide-monteur.

Il reçoit alors les instructions pour la réalisation d'une tâche, quelle qu'en soit sa durée ou sa complexité. Le contrôle est effectué par la hiérarchie.

Avec le temps et l'expérience, il deviendra de plus en plus autonome, jusqu'à assurer seul un chantier de petite taille, la hiérarchie n'intervenant plus qu'en contrôle ponctuel.

Il doit avoir des notions techniques connexes sur le calorifugeage, l'électricité, la régulation et pourra intervenir de façon ponctuelle.

4 - Classification

Dans le cadre défini par la convention collective des ouvriers du Bâtiment, le titulaire du BP Génie Climatique correspond au niveau de classification du compagnon professionnel (niveau III position I).

Développement de carrière prévisible

Après un temps d'adaptation dans l'entreprise, le titulaire du BP peut se voir confier des responsabilités plus importantes.

La formation continue lui permettra aussi d'accéder à des responsabilités différentes, de compléter ou d'acquérir d'autres connaissances.

(5) Convention Collective du 8 octobre 1990